



La protection juridique de la (chouette) Chevêche d'Athéna ou *Athene noctua*

Actualité législative publié le 10/02/2024, vu 503 fois, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit](#)

Droit de l'environnement : la protection de la chouette chevêche d'Athéna ou *Athene noctua*, symbole de la sagesse et donc de la philosophie : textes législatifs et réglementaires + code de l'environnement

La (chouette) Chevêche d'Athéna (nom vernaculaire) ou *Athene noctua* (nom scientifique) est le symbole de la sagesse et donc de la philosophie.

Loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature :

Article 1

Création Loi 76-629 1976-07-10 JORF 13 JUILLET 1976 rectificatif JORF 28 NOVEMBRE 1976

La protection des espaces naturels et des paysages, la **préservation des espèces animales** et végétales, le maintien des équilibres biologiques auxquels ils participent et la protection des ressources naturelles contre toutes les causes de dégradation qui les menacent sont d'intérêt général.

Il est du devoir de chacun de veiller à la sauvegarde du patrimoine naturel dans

lequel il vit. Les activités publiques ou privées d'aménagement, d'équipement et de production doivent se conformer aux mêmes exigences.

La réalisation de ces objectifs doit également assurer l'équilibre harmonieux de la population résidant dans les milieux urbains et ruraux.

Source :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000006068553>

Code de l'environnement, dila, légifrance :

Article L411-1

Modifié par LOI n°2016-1087 du 8 août 2016 - art. 149 (V)

I. - Lorsqu'un intérêt scientifique particulier, le rôle essentiel dans l'écosystème ou les nécessités de la préservation du patrimoine naturel justifient la conservation de sites d'intérêt géologique, d'habitats naturels, d'**espèces animales non domestiques** ou végétales non cultivées et de leurs habitats, **sont interdits** :

1° La destruction ou l'enlèvement des oeufs ou des nids, la mutilation, la destruction, la capture ou l'enlèvement, la perturbation intentionnelle, la naturalisation d'animaux de ces espèces ou, qu'ils soient vivants ou morts, leur transport, leur colportage, leur utilisation, leur détention, leur mise en vente, leur vente ou leur achat ;

Source à jour :

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006074220/LEGISCTA000006176521/#LEO

Article R415-1

Version en vigueur depuis le 01 janvier 2023

Modifié par Décret n°2022-1758 du 30 décembre 2022 - art. 2

Est puni de l'amende prévue pour les **contraventions de la quatrième classe [750€ maxi]** le fait de :

1° Perturber de manière intentionnelle des espèces animales non domestiques protégées au titre de **l'article L. 411-1** ;

[...]

Source à jour :

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000037844722

Article L415-3

Version en vigueur depuis le 04 février 2023

Modifié par LOI n°2023-54 du 2 février 2023 - art. 6

Est puni de trois ans d'emprisonnement et de 150 000 € d'amende :

1° Le fait, en violation des interdictions ou des prescriptions prévues par les dispositions de l'article [L. 411-1](#) et par les règlements ou les décisions individuelles pris en application de l'article [L. 411-2](#) :

a) De porter atteinte à la conservation d'espèces animales non domestiques, à l'exception des perturbations intentionnelles ;

[...]

Source à jour :

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000047088101

Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection :

"Chevêche d'Athéna/Chouette chevêche (Athene noctua)."

Source :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000021384277>

DE PLUS :

<https://www.village-justice.com/articles/periode-des-juveniles-etat-des-lieux-protection-juridique-des-nids-oeufs,43304.html>

Connexe :

<https://blog.landot-avocats.net/2022/07/13/la-destruction-de-haies-peut-couter-cher-pour-son-auteur-ainsi-que-pour-la-biodiversite/>

Réglementations diverses à différents endroits de la Métropole française :

pages 9, 30, 35 :

<https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/znieffpdf/820030228.pdf>

page 37 :

<https://www.meuse.gouv.fr/contenu/telechargement/7604/45026/file/RAA+n%C2%B0+12+du+30+av>

page 82 :

https://www.indre.gouv.fr/contenu/telechargement/26220/180023/file/36_Enercon_ChampdesVignes

page 73 :

https://www.driat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/ANNEXES_DOCOB_ZPS_MOISSON_VersionDefinitive_cle0cd729.pdf

page 50 :

<https://aida.ineris.fr/node/32400/printable/pdf>

page 36 :

<https://www.loiret.gouv.fr/contenu/telechargement/56699/387658/file/recueil-45-2022-119-recueil-des-actes-administratifs+normal+du+16+mai+2022.pdf>

page 34 :

https://www.loire-atlantique.gouv.fr/contenu/telechargement/26106/188570/file/44_ENERGIETEAM_FermeEolienneDu

De plus :

https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/3511/tab/statut

DIVERS :

<https://biodiversite.parc-du-vercors.fr/espece/3511>

<https://www.lpo.fr/decouvrir-la-nature/fiches-especes/fiches-especes/oiseaux/rapaces/cheveche-d-athena>

<https://www.oiseaux.net/oiseaux/cheveche.d.athena.html>

<https://biodiv-occitanie.fr/espece/3511>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Chev%C3%AAche_d%27Ath%C3%A9na

VIDEO :

"[Documentaire] La chevêche d'Athéna, une voisine qui ne laisse pas indifférent."

Durée : 11 minutes :

<https://www.youtube.com/watch?v=oe0b8fJZHtw>

CONNEXE :

<https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/protection-chouette-chevechette-parc-naturel-35193.htm>